



Nono chat N°181, enfermé dans un cagibi, cette pauvre bête a été prise en charge par CHAT'BANDON, il est actuellement sous protection judiciaire.

Castré le 26 Novembre 2018 ne pourra être mis à l'adoption qu'après que je juge ait rendu sa décision. Deux chiens eux aussi faisaient l'objet de maltraitance (les animaux étaient attachés dans le noir à un radiateur et souffraient de malnutrition moins de 15 KG par rapport à un poids normal) sont aussi confiés à notre association.